

Plus de 800 dirigeants, professionnels de santé et universitaires unis contre une interdiction des produits à base d'éthanol, essentiels à la santé publique

Communiqué de presse – A.I.S.E.
Bruxelles, Belgique

4 novembre 2025

Une large coalition de signataires alerte les décideurs européens et des États membres : reclassifier l'éthanol dans les produits biocides compromettrait la sécurité sanitaire, la sécurité alimentaire et la stabilité économique de l'Europe.

842 entreprises, organisations, associations et particuliers, représentant plus de 20 secteurs — de la santé et l'agroalimentaire à la pharmacie, aux transports, à l'agriculture, aux cosmétiques et à l'énergie — se sont unis aujourd'hui pour appeler les décideurs européens et nationaux à agir d'urgence afin d'éviter une interdiction de fait des produits biocides à base d'éthanol.

Coordonnée par l'A.I.S.E., l'association européenne des détergents et produits d'entretien, les signataires représentent les 27 États membres de l'UE et au-delà, soulignant l'ampleur des inquiétudes et l'impact paneuropéen et intersectoriel de cette décision.

L'industrie et la science unies dans l'alerte

« Une reclassification de l'éthanol dans les produits biocides serait désastreuse pour la santé publique en Europe », a déclaré **Florian Vernay, Président de l'A.I.S.E.** « Les désinfectants, gels hydroalcooliques et autres produits à base d'éthanol ont fait la preuve de leur sécurité et de leur efficacité, et sont utilisés chaque jour par des millions d'Européens. Les décisions concernant leur avenir doivent se fonder sur les données d'usage réel, et non sur celles liées à l'abus de boissons alcoolisées. »

« Les autorités européennes doivent se mobiliser pour préserver la disponibilité de l'éthanol ; une interdiction de fait aurait des conséquences désastreuses pour la santé publique », a ajouté **Alexandra Peters, Présidente de Clean Hospitals.** « Les désinfectants et gels à base d'éthanol sont utilisés en toute sécurité depuis des décennies. En cas de nouvelle pandémie, toute production d'urgence d'alcool à usage médical repose sur l'éthanol, car il peut être fabriqué facilement à partir d'ingrédients courants. Si une crise sanitaire survient sans éthanol disponible, des vies supplémentaires seront perdues. »

« Les solutions hydroalcooliques sont un élément fondamental, sûr et irremplaçable de l'hygiène des mains en milieu hospitalier, qui constitue le facteur le plus déterminant pour la prévention des infections », a rappelé le **Professeur Didier Pittet, ancien directeur du Centre collaborateur de l'OMS pour la sécurité des patients et directeur du Programme de prévention des infections des Hôpitaux universitaires de Genève.** « Si les professionnels de santé en Europe perdent l'accès aux solutions à base d'éthanol, les



FÉDÉRATION
HYGIÈNE &
ENTRETIEN
RESPONSABLE

conséquences seraient catastrophiques : davantage de maladies et de décès. Cela doit absolument être évité. »

« Les désinfectants à base d'éthanol sont essentiels pour garantir la sécurité alimentaire en Europe. Chaque jour, les producteurs européens dépendent de l'éthanol pour désinfecter leurs équipements, conteneurs, ustensiles et surfaces, protégeant ainsi les consommateurs et évitant toute contamination », a **déclaré Dirk Jacobs, Directeur général de FoodDrinkEurope**. « Il n'existe pas d'alternatives viables offrant le même niveau de sécurité, d'efficacité et de performance sans résidu. »

« L'éthanol est un pilier de la santé publique et de l'hygiène en France comme en Europe. Il est au cœur des produits qui garantissent chaque jour la sécurité sanitaire dans nos foyers, nos hôpitaux et nos entreprises. Toute remise en cause de son usage mettrait en péril l'équilibre même de nos politiques de prévention et de protection de la santé. La France réaffirme son plein soutien à la reconnaissance du rôle indispensable de l'éthanol pour préserver la santé de tous et assurer la continuité des pratiques d'hygiène essentielles. » affirme **Virginie d'Enfert, Déléguée générale de la Fédération de l'Hygiène et de l'Entretien Responsable (FHER)**.

L'éthanol : un pilier de la santé et de la sécurité publiques

L'éthanol est un ingrédient essentiel des gels hydroalcooliques, désinfectants de surface, antiseptiques et de nombreux autres produits biocides qui nous protègent au quotidien. Il est indispensable à la santé publique, à la prospérité économique et à la résilience industrielle de l'Union européenne. Aucune autre substance ne présente à la fois son efficacité prouvée, sa sécurité d'emploi et sa disponibilité.

Un risque de mauvaise classification

Le Comité des produits biocides (BPC) de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) envisage actuellement de recommander, lors de sa réunion du 26 novembre 2025, une reclassification de l'éthanol dans les produits biocides au niveau européen, en substance cancérogène et reprotoxique (CMR) de catégorie 1A, sur la base de données liées uniquement à l'abus et à la consommation excessive de boissons alcoolisées — et non à l'utilisation sécurisée des produits biocides contenant de l'éthanol.

Une telle décision irait à l'encontre des recommandations établies de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ainsi que des avis de la Commission européenne, du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) et d'autres partenaires internationaux, notamment aux États-Unis.

Si elle était mise en œuvre, cette reclassification supprimerait de facto les produits à base d'éthanol de l'usage public et restreindrait fortement leur disponibilité en milieu professionnel dans le cadre du Règlement européen sur les produits biocides (BPR).

Les dérogations prévues par le BPR ne sont pas une solution viable, car aucune autorisation pour un usage grand public ne serait possible, et les dérogations pour usage professionnel seraient limitées dans le temps, accordées au cas par cas par chaque État membre après une évaluation complexe des risques.



FÉDÉRATION
HYGIÈNE &
ENTRETIEN
RESPONSABLE

Ce processus d'autorisation alourdirait considérablement la charge administrative des acteurs les plus exposés — hôpitaux, supermarchés, fermes, laboratoires médicaux, restaurants, réseaux de transport — tout en réduisant la disponibilité de produits vitaux. Cela irait directement à l'encontre de l'engagement de la Commission européenne à simplifier la réglementation, réduire les lourdeurs administratives et mieux soutenir les entreprises et citoyens européens.

L'A.I.S.E. et les signataires restent ouverts au dialogue avec les autorités européennes et nationales afin de garantir la poursuite de l'usage de l'éthanol : une substance sûre, indispensable et vitale.

À propos de l'A.I.S.E. – L'A.I.S.E. représente une industrie qui fournit des produits essentiels de détergence, de nettoyage, d'entretien, de désinfection et des produits biocides dans toute l'Europe. Basée à Bruxelles, l'association est la voix du secteur de l'hygiène et du nettoyage depuis 1952. Ses membres comprennent 30 associations nationales, 20 membres entreprises et 19 partenaires de la chaîne de valeur, représentant ensemble un vaste réseau d'entreprises fournissant des produits et services de nettoyage pour les ménages et les professionnels. www.aise.eu/handsupforethanol

Rejoignez la conversation : **#HandsUpForEthanol**

À propos de FHER – La Fédération de l'Hygiène et de l'Entretien Responsable est le syndicat professionnel qui représente en France les fabricants de produits d'hygiène et d'entretien. Elle regroupe les entreprises qui conçoivent, fabriquent et commercialisent les produits destinés à laver, nettoyer, entretenir et maintenir l'hygiène du linge, de la vaisselle et de l'ensemble des surfaces, qu'il s'agisse d'usages domestiques, collectifs ou industriels. Unique organisation représentative de la profession en France, FHER est le porte-parole des industriels du secteur de l'hygiène et de l'entretien. Elle œuvre à défendre les intérêts de ses adhérents, à promouvoir les engagements responsables de la filière et à valoriser le rôle essentiel de ces produits dans la préservation de la santé publique, de la qualité de vie et de l'environnement. www.fher.org

Contacts presse :

- Bearideas, agence presse, 06 76 63 10 03, presse-fher@bearideas.fr